

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Chantal Lalonde

**Adresse : 3, rue Papineau, bureau 107, Joliette, (Qc), J6E 2K3,
(450) 759-9944**

Courriel : chantal.lalonde@tpdsl.org

**Nom de l'organisation : Table des partenaires du
développement social de Lanaudière**

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Oui, mais le cahier de consultation traite les défis de façon trop générale. Souvent les thèmes ne sont pas assez bien définis. Voici cependant nos commentaires face à ses défis.

1. Baisse de la population active : il est dommage qu'on parle de démographie en l'associant exclusivement au phénomène du vieillissement et à la main d'œuvre. Dans ce cas, que le gouvernement crée des incitatifs pour 1- favoriser la hausse de la natalité, 2- valoriser l'éducation auprès des jeunes et soutenir davantage ceux qui ont des difficultés, 3-soutenir l'insertion socioprofessionnelle des immigrants et 4-permettre aux retraités de retourner au travail, en abolissant les pénalités fiscales et financières.
L'éducation et la formation continue permet de maintenir la population active

2. Changements climatiques et transition énergétique : L'État devrait donner l'exemple en utilisant pour ses projets des énergies vertes et en incitant les promoteurs privés et publics à faire de même et à se tourner vers des constructions plus écologiques : géothermie, énergie solaire, utilisation de bois de proximité (Québec). Touchant les GES, que le gouvernement reconnaisse l'importance et le potentiel autant économique que social d'étendre un véritable réseau de transport collectif et en soutenant financièrement les communautés prêtes à développer ces réseaux. Si l'État est sérieux dans sa volonté de diminuer les gaz à effets de serre, qu'il mène à terme la réalisation d'une voiture électrique québécoise pouvant rejoindre les standards de production des véhicules neufs fabriqués au Canada en vue de sa commercialisation (ex. : autonomie d'énergie suffisante pour rouler sur de longs trajets, sécuritaire, confortable pour 4 adultes, accessible économiquement).

L'éducation et la formation favorise la prise de décisions en toute

connaissance de cause.

- 3. Vitalité sociale :** il faut assurer le développement d'un panier de services de proximité : épicerie, soins médicaux, école, bureau de poste et une diversification des emplois pour favoriser la rétention des gens dans leur communauté. L'État doit porter une plus grande attention aux personnes démunies et tendre vers la réduction des inégalités sociales par des politiques fiscales plutôt équitables qu'égalitaires.
- L'éducation et la formation donne des chances égales à tous donc réduit les inégalités sociales.**

Plusieurs de ces défis sont des conséquences à des choix politiques et économiques faits dans le passé. Pour une organisation comme la nôtre, qui se préoccupe davantage des causes des problèmes que des conséquences, sans minimiser celles-ci, nous privilégions l'Humain comme valeur centrale. De plus, tout cela doit s'inscrire dans une perspective de développement durable du Québec et de ses communautés.

Les communautés doivent développer des services et des conditions qui permettent à l'Humain de jouer son rôle social donc :

Étudier = pour avoir les connaissances nécessaires à exercer un métier ou une profession et pour faire des choix éclairés pour sa vie personnelle et pour sa communauté

Travailler = pour être utile, gagner sa vie et faire des choix

Contribuer = en participant au développement social et économique de son environnement immédiat

Préserver = les acquis culturels, environnementaux, etc.

Être en lien = et bâtir des projets avec les autres

Nous nous permettons de citer le philosophe Jacques Dufresne : « Il faut s'occuper de l'âme de l'Homme afin qu'il s'engage socialement ».

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

2a) Des acquis énumérés, les plus importants sont : la tradition de la coopération, un système social à renforcer, le potentiel en vent et en soleil (énergie) et en richesses naturelles comme l'eau (attention de ne pas la privatiser) et le réseau d'universités (francophones et anglophones).

Avertissement : Certains acquis énumérés peuvent être menacés car la concurrence mondiale est très forte. Donc attention de surévaluer ces derniers.

2b) Le capital humain, il ne pourra pas y avoir de développement des territoires sans que l'individu soit au cœur des décisions, des actions et des politiques. L'occupation du territoire doit se faire autour des individus qui les composent. Ne pas tenir compte de leurs besoins, de leurs problèmes et de leur volonté de faire autrement ne pourra qu'aboutir à d'autres échecs. Si les politiques sociales et économiques se font sans tenir compte des réalités et des forces régionales en présence sur chacun des territoires, nous retombons dans le « mur-à-mur » qui ne convient pas toujours selon les communautés.

De plus, il faut prendre note qu'une « culture » du « faire autrement » prend assise chez une partie de la génération des moins de 30 ans. Il faut l'encourager à exprimer son plein potentiel.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3a) Il est important de valoriser la **complémentarité, mais on devrait aller plus loin**. Il faut favoriser une prise de conscience collective de la notion d'occupation du territoire et de l'interdépendance appuyée sur la complémentarité, **la solidarité et la coopération** entre les milieux urbains et ruraux, les milieux urbains entre eux ainsi que les milieux ruraux entre eux. En ne niant pas l'apport économique et social des régions métropolitaines, un sentiment d'iniquité perdure en région, dans l'attribution financière des programmes, ce qui peut nuire grandement au développement de certains territoires: santé (attribution du nombre de médecins) et services sociaux, culture, sports, habitation, etc.

3b) Comme le dit Dr Stanley Vollant dans votre cahier de consultation, « La vision autochtone de l'occupation du territoire s'exprime par l'équilibre, l'harmonie et le développement selon les besoins ».

Cette vision devrait s'appliquer à **toutes les communautés du Québec**, toujours dans un esprit de complémentarité, **solidarité et de coopération avec les autres communautés**, principalement lorsqu'il est question des besoins, car ceux-ci ne sont pas uniformes d'une région à l'autre et devraient être mieux reconnus par l'État en permettant réellement une modulation de certains programmes.

Les peuples autochtones doivent faire partie des décisions comme tous les autres citoyens québécois qui partagent les territoires. En contrepartie, les droits et obligations légales de chaque citoyen doivent s'appliquer à tous.

Pour valoriser l'apport des différentes communautés du Québec, on devrait diffuser les bons coups et non juste leurs revendications et leurs misères.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4a) : Oui, mais il est important de mobiliser les communautés dans l'exercice d'élaboration de la vision en s'assurant de créer des communautés où le développement est intégré et durable et où les dimensions sociale, économique, culturel et environnemental (écologique) sont simultanément prises en compte.

4b) : Valoriser l'éducation et la formation continue devrait être un levier transversal pour défier l'ensemble des enjeux. On doit lire ici éducation à la citoyenneté, scolarisation des jeunes, formation continue aux employés, programmes d'alphabétisation, etc.

4c) : Nouvelle appellation contrôlée : le développement intégré et durable des communautés

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5a) : Habiter : Ajout de 3 propositions : Préserver la fonction agricole des terres en milieu agricole tout en contrant l'appropriation de ces terres par des multinationales ou d'autres types d'investisseurs étrangers (ex.; de la Chine); offrir une gamme de logements variés incluant le logement social et communautaire en milieu urbain et rural tout en modulant les programmes en fonction des petites communautés; favoriser la participation citoyenne dans l'élaboration du cadre de vie

Développer : Ajout de 3 propositions : S'engager à réduire les inégalités sociales, économiques et de santé; Valoriser l'éducation et la formation continue; permettre dans les plus brefs délais l'accès au réseau internet (haute vitesse) à l'ensemble des territoires, car c'est un outil de développement des communautés et de rétention des citoyens et des entreprises. De plus, pour assurer un développement intégré, selon les besoins des communautés, il est important de permettre aux régions une certaine flexibilité dans l'application des programmes, donc une modulation selon les besoins rencontrés (voir 5a). Le schéma d'aménagement et de développement est un outil qui devrait être utilisé pour mettre en place les conditions qui favoriseraient une meilleure occupation du territoire.

Desservir : Aspects à renforcer : Soutenir les MRC dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour améliorer les transports collectifs et leur intégration aux schémas d'aménagement; donner dans les plus brefs délais l'accès au réseau internet (haute vitesse) à l'ensemble des

territoires; assurer un accès adéquat et **équitable** aux services publics (santé, école et services sociaux)

S'approprier : La réappropriation se fait par l'éducation. Connaître son histoire, connaître les potentiels de sa communauté et les promouvoir développent la fierté et le sentiment d'appartenance. À partir de ce moment, le citoyen a le goût de s'investir et de participer au développement. Voir citation de Jacques Dufresne au point 1 : « Il faut s'occuper de l'âme de l'Homme afin qu'il s'engage socialement ».

5b) : L'éducation et la formation sont les plus importantes..., le soutien au développement des compétences des individus et des collectivités et la participation citoyenne, sous des formes modulables et variées.

5c) : La Table des partenaires est déjà dans ce mouvement. Elle a développé avec ses partenaires, une expertise en développement durable des communautés. Une formation a été développée par le Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière (RADDL) et elle est transmise actuellement à des acteurs locaux. Plus d'une cinquantaine d'acteurs ont été formés et près d'une quinzaine de démarches d'animation de territoire sont en cours. Qu'on les appelle Agenda 21, Villes et villages en santé, Rue principale ou démarche de développement durable des communautés (processus développé par le RADDL), la Table des partenaires assure un leadership certain dans ce mouvement.

« Le développement des communautés est un processus volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local (territoire), visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique » (Collectifs d'auteurs, INSPQ, 2002, p. 16)

De plus, nous sommes un organisme de concertation qui a amené les acteurs de la région à travailler ensemble et à faire autrement. Nous travaillons avec les communautés et tentons de travailler dans un esprit de complémentarité, de solidarité et de coopération. Plus concrètement, nous travaillons à réduire les inégalités sociales et de santé en développant des outils et des services au niveau de l'habitation, de la sécurité alimentaire, du transport collectif et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en passant par la valorisation de l'éducation.

Nous sommes prêts à poursuivre ce travail en espérant que plus d'acteurs municipaux embarquent dans le train avec nous. L'État a un rôle important à jouer en invitant et en incitant davantage les municipalités à collaborer à ce développement intégré et durable. Il devra aussi les soutenir.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Pour une organisation comme la nôtre qui est reconnue pour la force de sa concertation, ne pas pouvoir organiser au cours de cette consultation, une rencontre élargie pour échanger sur les défis et orientations proposées est étonnant, voire frustrant. Nous avons appris tardivement que cette consultation avait cours, et les réflexions que nous vous transmettons auraient nettement gagné en profondeur si nous avions pu les partager avec nos partenaires habituels.

Nous tenons à vous rappeler que les défis auxquels la société québécoise fait face sont des conséquences à plusieurs décisions prises par l'État dans le passé ou encore au fait qu'on a fait la sourde oreille à des avertissements, comme par exemple ceux des environmentalistes.

Nous tenons à vous rappeler que pendant trop longtemps, on a parlé de développement économique seulement et qu'aujourd'hui, malgré que la santé et le bien-être de la population se sont améliorés...plusieurs milliers de personnes vivent toujours dans des conditions de vie très difficiles. Ce sont souvent ces personnes qui sont absentes des décisions, donc nous nous privons de leurs expertises.

Nous proposons que les travaux entourant une politique ou une stratégie sur l'occupation des territoires soient cohérents avec la stratégie de développement durable du gouvernement et avec le prochain plan d'action de lutte contre la pauvreté. Il est primordial que les actions gouvernementales aillent dans le même sens et qu'elles soutiennent les communautés.

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).